**Zeitschrift:** Revue suisse de photographie

Herausgeber: Société des photographes suisses

**Band:** 2 (1890)

**Heft:** 10

Rubrik: Variétés

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

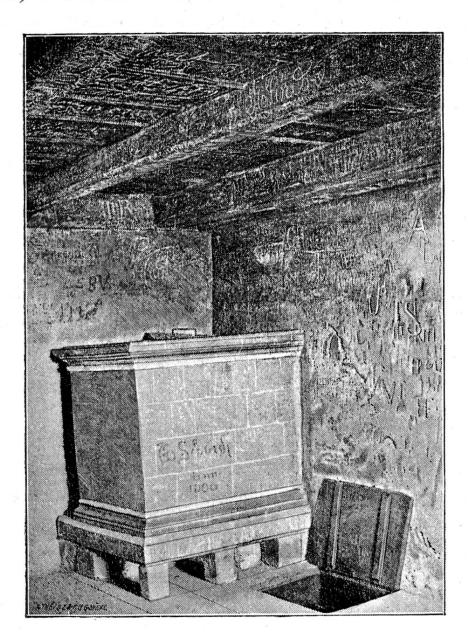
**Download PDF:** 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

dit; les vapeurs se sont condensées et les lointains se dégagent en prenant parfois vers la fin du jour une remarquable coloration.

# VARIÉTÉS

Un coin de la chambre habitée par J.-J. Rousseau pendant le séjour qu'il fit à l'île Saint-Pierre (lac de Bienne, canton de Berne) 1763-1766.



Jean-Jacques venait de publier l'Émile dont les doctrines avaient attiré sur lui l'anathème du clergé et les rigueurs du pouvoir.

Décrété de prise de corps par le gouvernement de Paris, condamné également à Genève où son livre avait été brûlé par la main du bourreau, Jean-Jacques, réfugié à l'île Saint-Pierre, voyait partout des ennemis et des persécuteurs.

Aussi, lorsqu'il entendait monter l'escalier de sa maison descendait-il par une trappe à l'étage inférieur où se trouvait un grand poêle de faïence sur lequel il attendait que les pas se fussent éloignés pour soulever sa trappe et remonter dans sa chambre.

Il vivait, paraît-il, de la façon la plus bizarre, affublé d'un costume d'Arménien et travaillait à faire du filet.

C'est là qu'il écrivit les *Lettres de la Montagne*, contre le Conseil de Genève.

Il fut forcé de quitter la Suisse en 1766 et se réfugia en Angleterre.

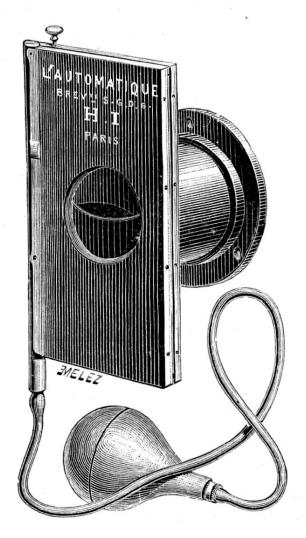
La chambre de J.-J. Rousseau, où il ne reste plus d'autres vestiges de son séjour que le poêle et la trappe, est très visitée ainsi que l'attestent les nombreux noms et inscriptions couvrant les murs, le poêle et le plafond.

# Observations photographiques.

Lumière faible. — Cinq heures du soir : temps obscur. — Chambre éclairée par une seule fenêtre. — Fourneau distant de 4 mètres de cette fenêtre. — Temps de pose : cinq minutes. — Développement : hydroquinone neuf.

A. Athos, Candidat en droit.

## L'obturateur automatique Irunberry 1.



Nous avions prié M. Irunberry de nous adresser un cliché de son obturateur avec une description détaillée du mécanisme qui le distingue. Le cliché nous est bien parvenu, mais la description manquait. M. G. Hochreutiner, ingénieur, a bien voulu démonter le petit appareil dont nous recevions en même temps de M. Nicole la description qui suit :

L'obturateur automatique forme un joli petit instrument léger et d'une forme peu embarrassante. Une cage en bois

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Au Comptoir suisse de photographie et chez MM. Fabre et Borrey.

porte dans son milieu l'anneau destiné à le fixer à l'objectif. A côté de la cage en bois, se trouve une partie métallique de forme tubulaire, dans lequel est renfermé le système qui fait marcher les deux lames en sens inverse produisant ainsi l'obturation à volonté de l'objectif.

Ces deux lames, munies chacune d'une ouverture circulaire, sont reliées aux crémaillères qui s'engrènent sur un pivot.

Au-dessous de la crémaillère vient butter un piston très léger attaché à un curseur par une petite boule sphérique lui permettant de se mouvoir dans tous les sens.

Ce curseur marche à frottement très doux dans un cylindre placé immédiatement à la suite de l'ouverture sur laquelle vient se placer le tuyau et la poire de caoutchouc.

En pressant sur cette dernière, le piston, chassé par la pression de l'air, monte dans le cylindre poussant au devant de lui la crémaillère.

Le mouvement montant opère par le pivot le mouvement descendant de l'autre crémaillère.

Derrière chaque crémaillère se trouve un ressort faible qui est mis à nu par l'ascension de celle-ci. Au moment où l'opérateur lâche la poire, le vide se fait dans le cylindre et le piston est rappelé à sa place primitive. Dans la descente, il rencontre le ressort qui le rejette et le maintient sous l'autre crémaillère; par une nouvelle pression de la poire, le même mouvement se produit en sens inverse suivant la figure ci-contre. La simplicité de ce mécanisme fait de cet obturateur un instrument indéréglable, d'un fonctionnement très doux, ne provoquant aucun ébranlement, les mouvements étant bien équilibrés.

En outre, la pression plus ou moins vive sur la poire produit une instantanéité plus ou moins rapide.

Pour opérer la pose, l'on tire un bouton à la partie supé-

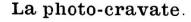
rieure de l'instrument, une targette vient alors arrêter une des crémaillères au milieu de la course, une seconde pression sur la poire referme l'obturateur. L'on peut ainsi obtenir facilement des poses de ¼ à ¼ de seconde comme minimum.

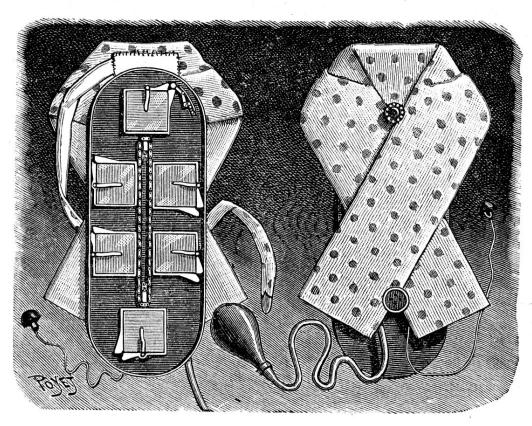
L'obturateur est donc toujours armé et toujours prêt à fonctionner.

D'une épaisseur de 1 cm. environ, il est facilement transportable dans la poche et son poids minime le fera préférer des amateurs de la montagne et des excursions lointaines.

Prix: N° 0 pour objectif  $9 \times 12$ , 20 francs; N° 1 pour objectif  $13 \times 18$ , 20 francs; N° 2 pour objectif  $18 \times 24$ , 25 francs; N° 3 pour objectif  $24 \times 30$ , 25 francs.

B. N.





Notre concitoyen établi à Paris, M. E. Bloch, 2, rue de l'Entrepôt, va mettre dans le commerce un nouvel engin, la photo-cravate. Il nous adresse les deux clichés que nous faisons figurer ici. Le mécanisme n'est pas encore tout à fait complet, aussi attendons nous d'en parler au moment où nous aurons un de ces instruments sous les yeux. Ce que nous pouvons dire pour le moment c'est que les plaques ont  $2 \times 2$  de surface, que la poire de caoutchouc qui par pression opère le déclenchement se place dans la poche du pantalon et que chaque fois que le déclenchement a eu lieu l'obturateur est de nouveau prêt à fonctionner.

### Nos illustrations.

Les régates sur le lac Léman.

Nous avions pensé donner ce mois-ci à nos lecteurs les premières planches envoyées pour le concours de phototypie, mais cet envoi ayant été retardé, nous avons demandé à M. Pricam de nous confier un de ses clichés de marine dont les épreuves au charbon ont tant de succès à l'exposition de photographie. Quelque bonne que soit la phototypie de MM. Thévoz et C°, et alors même que la phototypie et le procédé au charbon sont en soi la même chose, on doit convenir que le premier procédé a une finesse et donne des blancs d'une pureté inconnu au second.

Date: juin 1883. — Lumière: grand soleil. — Objectif: Hermagis. — Obturateur: Thury et Amey. — Plaque: Schleusener. — Développement: Oxalate ferreux.

Le cliché de la page 399 en autotypie de MM. Thévoz et C° nous a été offert par M. A. Athos, de Neuchâtel, qui en est lui-même l'auteur. Nous le remercions de cette intéressante communication.